

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Contribution à la définition des orientations et objectifs stratégiques
- Traduction des orientations en objectifs opérationnels
- Pilotage et animation d'une politique publique
- Réalisation de rapports de faisabilité de projets de politiques publiques
- Conception de méthodes statistiques et d'évaluation des politiques publiques
- Animation et pilotage d'une équipe
- Gestion des ressources humaines
- Mobilisation des ressources financières
- Conseil et recommandations en matière de politiques publiques
- Réalisation de diagnostics (financier, managérial, ...)
- Réalisation, présentation d'études et diffusion des résultats
- Animation des partenariats avec les acteurs internes et externes
- Mise en œuvre, pilotage et évaluation d'une politique publique
- Conception, gestion et analyse de bases de données
- Conseil et recommandations de politiques publiques
- Analyse et diagnostic financiers des collectivités territoriales
- Rédaction de réponses à des appels d'offre adressés aux collectivités publiques
- Veille institutionnelle, technique et méthodologique

2. Référentiel de compétences

- Piloter des programmes publics
- Définir puis impulser des orientations stratégiques en termes de développement et redynamisation d'un territoire
- Réaliser un diagnostic territorial ou d'un dispositif public
- Analyser un projet public en mobilisant les méthodes d'analyse des besoins puis définir les ressources nécessaires à sa réalisation
- Définir les modalités de suivi de la soutenabilité financière des politiques publiques
- Impulser un projet ou une politique en cohérence avec le projet politique de la structure
- Définir les méthodes et outils de traitement de l'information en fonction des moyens, coûts, délais et organisation
- Appréhender les méthodes utilisées en travail d'évaluation pour analyser et sélectionner les offres des cabinets d'études et de conseil
- Concevoir puis déployer des méthodes d'évaluation de l'impact des politiques publiques (méthodes expérimentales, méthodes statistiques)
- Elaborer le suivi de la soutenabilité financière des politiques publiques
- Déployer les modes de gestion des projets à financement public-privé
- Concevoir, structurer et administrer un système d'information décisionnelle
- Impulser et animer des dynamiques partenariales
- Sélectionner et implanter des outils de veille réglementaire, scientifique, concurrentielle

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale

MASTER – "ECONOMIE ET MANAGEMENT PUBLICS"

- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.